

# BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité (ATPS)

Mis à jour le 15 mars 2023

## Conditions d'entrée et prérequis

Etre âgé de 15 à 29 ans révolus (des dérogations sont possibles, vous pouvez nous contacter)  
Etre titulaire d'un CAP ou d'une Mention complémentaire

## Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

## Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus

## Rythme

Alternance

## Durée en centre

36 mois

## Validation

- Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité  
Diplôme de niveau 4 délivré par l'Education nationale

## Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

## Entrée et sortie permanente

Oui

## Codes réglementaires

- Formacode : 42854
- Code NSF : 344

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

## Objectifs professionnels

Le titulaire d'un **Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité** est un professionnel formé à la prévention des risques ainsi qu'à l'intervention en cas de sinistre.

Ses **principales missions** sont :

- Répertorier les risques propres à l'entreprise
- Analyser et proposer des moyens pour prévenir les risques
- Evaluer l'adéquation des matériels mis à sa disposition avec les risques identifiés
- Traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance
- Choisir les moyens matériels et humains à engager selon la nature du sinistre

Le titulaire du Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité **évolue dans la sécurité des personnes, la surveillance et le gardiennage des établissements (locaux, équipements, marchandises).**

## Contenu

- **Dans une situation de prévention, l'apprenti/e en BP ATPS apprend à :**  
Procéder à l'inventaire des risques propres à une entreprise, à leur analyse, et de proposer les moyens aptes à les prévenir,  
Organiser et maintenir des relations fonctionnelles avec les services d'assistance de façon à faciliter leur intervention éventuelle  
Repérer l'emplacement et identifier la nature des matériels mis à sa disposition  
Apprécier leur adéquation avec le risque correspondant et de rendre compte  
Recevoir et traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance, que ce soit sur un site ou dans le cadre d'une centrale de télésurveillance.
- **Dans une situation d'intervention, l'apprenti/e en BP ATPS apprend à :**  
Choisir en fonction de leur compatibilité avec la nature du sinistre et de leur degré d'efficacité le ou les moyens matériels et humains d'intervention  
Discerner les limites de l'action à mener, de confirmer la nécessité d'intervention des services techniques d'assistance ou privés ou publics et de préparer celle-ci,  
Rendre compte oralement et par écrit de façon précise et détaillée

## Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance

# BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité (ATPS)

• Code ROME : K2503

- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

## Profil des intervenants

Enseignants formateurs du CFA académique

## Les plus

Taux de réussite : 89 %

## Délais et modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>

## Financements possibles

Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

## Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Agent de sécurité

Poursuite d'études :

- Possibilités de préparer un BTS ou autres titres et certifications de niveau 5

## Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth  
67000 STRASBOURG
- [cfa@ac-strasbourg.fr](mailto:cfa@ac-strasbourg.fr)
- 03 88 14 10 10
- [www.cfa-academique.fr](http://www.cfa-academique.fr)
- SIRET : 18671553800044